

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

MSA SERVICES En complément de sa mission de service public, la MSA des Charentes propose de nombreux services à destination des particuliers et des professionnels agricoles.

MSA Services, une offre de services diversifiée et de proximité

Dans le prolongement de son action sanitaire et sociale, la MSA des Charentes s'attache à développer et à promouvoir, à travers les associations du Groupe MSA des Charentes, une offre de services ayant pour objectif de répondre, au quotidien, aux besoins de la population agricole et rurale en termes de services à la personne, services aux professionnels agricoles, prévention santé, accompagnement social et insertion... Cette volonté forte de présence sur les territoires des Charentes est portée par les élus du Groupe MSA depuis de nombreuses années.

Des services à la personne pour faciliter son quotidien

Aider 17 et UNA-dom 17 sur la Charente-Maritime et Présence Verte Charente, sur la Charente, sont de véritables partenaires pour faciliter et améliorer le quotidien des actifs, des familles et des personnes âgées à travers des démarches d'aide et de maintien à domicile. Ces associations proposent des prestations telles que :

- la livraison de repas prêts à être dégustés ;
- l'entretien de la maison et travaux ménagers ;
- l'assistance aux personnes âgées ou aux personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile ;
- les petits travaux de jardinage et de bricolage.

Des services aux professionnels agricoles, une solution simple, souple et sécurisante

Que ce soit par l'intermédiaire de ses deux Groupements d'employeurs AGEM16, en Charente, et AIDER17 Emploi Agricole, en Charente-Maritime, ou de ses deux associations de remplacement (Service de Remplacement Charente et Service de Remplacement Charente-Maritime), le Groupe MSA des Charentes met à la disposition des exploitants de la main d'œuvre agricole. AGEM16 et AIDER17 Emploi Agricole permettent à leurs adhérents d'avoir recours à des salariés agricoles dans le cadre d'un emploi saisonnier, d'un emploi pour surcroît d'activité ou de contrat d'insertion professionnelle. En ce qui concerne les Services de Remplacement, ils mettent à disposition des exploitants ou de leurs conjoints des salariés agricoles spécifiquement formés pour assurer leur remplacement sur l'exploitation, quel que soit le motif : congés maternité ou paternité, maladie, accident, formation, mandat professionnel, vacances...

La prévention santé pour être acteur de sa santé à tout âge

L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) du Poitou-Charentes met en œuvre, chaque année, des pro-



grammes de promotion de la santé (ateliers nutrition santé, ateliers mémoire, ateliers vitalité...) ciblés selon les populations auxquelles ils s'adressent : petite enfance, enfants et adolescents, seniors à domicile, seniors en institution...

MSA Services

La MSA élargit et complète son offre de services sur les territoires.

Insertion professionnelle et accompagnement social

L'insertion professionnelle est le cœur du métier de MSA Formations ; elle accompagne, prospecte et place des bénéficiaires du rSa en emploi agricole. MSA Formations c'est également la conduite de formations de qualification (bureautique, sauveteur secouriste du travail, appréhender les situations de mal-être et adopter une posture professionnelle adaptée, se former pour se présenter et se représenter...)

Quant à l'accompagnement social, MSAIS est la structure de protection des personnes qui propose :

- des mesures de protection judiciaire des majeurs
- l'accompagnement éducatif et budgétaire pour les adultes ;
- l'aide aux tuteurs familiaux.

> Plus d'informations, nous contacter :

Services aux Personnes	AIDER 17	www.aider17.fr 05 46 97 51 31
	UNA-dom17	Saintes : 05 46 97 50 88 Jonzac : 05 46 97 53 80
	Présence Verte Charente	www.presencevertetcharente.fr 05 45 97 81 30

Insertion et accompagnement social	MSA Formations	www.msafomations.fr 05 46 97 51 42
	MSAIS	www.msais.fr 05 46 97 53 53

Services aux Professionnels	AIDER 17 Emploi Agricole	www.aider17emploiagricole.fr 05 46 97 53 38
	AGEM 16	www.agem16.fr 05 45 95 08 21
	Service de Remplacement Charente-Maritime	www.servicederemplacement.fr 05 46 97 53 38
	Service de Remplacement Charente	www.servicederemplacement.fr 05 45 95 08 21

Santé	ASEPT Poitou-Charentes	www.asept-poitoucharentes.fr 05 46 97 53 02
-------	------------------------	--

EMPLOYEURS Un nouveau TESA, avec un périmètre élargi et de nouvelles fonctionnalités, pour prendre en compte les contraintes spécifiques des petites entreprises agricoles.

Le TESA, une alternative à la DSN

Avec la DSN le TESA évolue. Le déploiement du nouveau TESA sera progressif et sa mise à disposition se fera selon le calendrier suivant :

- à partir de janvier 2018 : adhésion et gestion des taux
- à partir d'avril 2018 : saisie des embauches et des volets sociaux

L'adhésion : une étape obligatoire

Avant de pouvoir utiliser le Nouveau TESA, une adhésion au service est obligatoire, même pour les utilisateurs du TESA actuel.

Vous devez adhérer au Nouveau TESA au cours du 1er trimestre 2018 pour pouvoir déclarer vos embauches et vos salaires dès le 1er avril. En ce qui concerne les tri-



mestres suivants, votre adhésion devra impérativement être réalisée en début de trimestre : par exemple, adhésion au plus tard le 15 juillet en prévision des embauches du mois de septembre. L'adhésion est une action à réaliser une seule fois. Elle

vous permet ensuite d'accéder à toutes les fonctionnalités du service : gestion des taux de cotisations, embauche, bulletin de salaire. L'adhésion devra être anticipée par rapport à vos futures embauches. Le service cotisations de la MSA doit en effet valider cette étape pour vous donner accès à la partie déclarative (DPAE, volet social, bulletin de salaire...).

La gestion des taux de cotisations : une étape indispensable

Pour compléter votre adhésion au service du nouveau TESA, vous devez saisir les assiettes et taux de cotisations complémentaires dues auprès d'autres organismes que la MSA. La saisie de ces

taux est indispensable pour le calcul et la production des bulletins de salaires. Si vous avez choisi d'opter pour le nouveau TESA, vous devez adhérer au service dès maintenant afin de pouvoir l'utiliser à partir de la paie d'Avril 2018.

Le nouveau service TESA est un service en ligne totalement dématérialisé. Vous devez donc être inscrit à Mon espace privé du site MSA des Charentes pour en bénéficier. Besoin d'accompagnement dans l'élaboration de vos démarches en ligne, contactez l'Assistance Internet au 09.69.39.91.17. L'assistance internet est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

En bref

Santé

> Des gestes simples pour limiter la transmission de la grippe

Eviter les contacts avec les personnes fragiles, se laver les mains, utiliser des mouchoirs à usage unique, aérer son logement... Pour empêcher la propagation de la grippe, adoptons les bons comportements ! Plus d'infos sur www.msadescharentes.fr

> De nouveaux vaccins obligatoires

11 vaccins sont désormais obligatoires pour les enfants de moins de 2 ans. Retrouvez la liste de vaccins et toutes les informations sur le calendrier vaccinal sur le site Internet de votre MSA, dans la rubrique Santé.